

LE MIROIR SANS TAIN

DEPENDANCE ALIMENTAIRE ET URBANISATION
EN AFRIQUE :
UN ESSAI D'ANALYSE MESO DYNAMIQUE
EN TERMES DE FILIERES.Philippe HUGON
CERED-CERNEA

La notion de filière agro-alimentaire, au-delà des relations de linéarité, de complémentarité et de cheminement au sein des chaînes agro-alimentaires, suppose que le système productif soit partiellement décomposable ; son champ de validité paraît élevé, dans le domaine agro-alimentaire, caractérisé par une linéarité du processus productif. Dans les économies inarticulées et extraverties, où les interdépendances sectorielles sont faibles, où il y a hétérogénéité des techniques et des modes d'organisation, les différenciations selon les sous-systèmes productifs conduisent à des modes variés d'intégration à l'espace international. La filière permet de mettre en évidence, au-delà des relations marchandes vendeurs/clients, des synergies, des effets externes, des relations de coopération et des nœuds stratégiques, dont la maîtrise assure une domination ; elle constitue un espace des stratégies d'acteurs (autocentrage des Etats, intégration verticale des firmes) (1).

La mise en relation de l'urbanisation et de la dépendance alimentaire nous semble éclairée par une analyse en termes de plusieurs

(1) Sur le débat des filières agro-alimentaires, les travaux de l'INRA (J. Egg, M. Labonne, F. Lauret, C. Montigaud), le n° *Economie et Société* : « Filières et système agro-alimentaire ». Série AG n° 17. De manière plus générale. Cf. J. de Bandt, Ph. Hugon, Rapports Nord/Sud, analyse des filières productives et des mutations technologiques. *Cahiers du CERNEA*, sept. 1983.

filières spatialisées. D'une part, l'hétérogénéité des systèmes d'organisation, des technologies et des modes de régulation oblige à décomposer le système agro-alimentaire en sous-ensembles relativement indépendants, ayant des niveaux de cohérence et des dynamiques propres ; nous distinguerons ainsi 4 filières. D'autre part, la spatialisation des filières suppose qu'il existe une relation entre les niveaux d'organisation, les techniques utilisées, les échelles et les espaces de référence (local, régional, national, international) ; nous pourrions différencier ainsi l'espace de la filière, définie par la localisation des diverses opérations et l'espace géographique (ex. : urbain), lieu d'intersection de filières ou de segments de filières.

La notion de filières, fortement connotée, n'est pas toutefois sans présenter de nombreuses ambiguïtés : conçue par analogie avec d'autres sciences et trouvant place dans une théorie des systèmes, elle peut être vue comme un objet concret (ex. : filière cacao ou filière riz), ou au contraire, comme un concept permettant de comprendre la structure et le fonctionnement d'un champ. Elle peut correspondre à un mode de découpage du système productif, à un espace de référence des stratégies d'acteurs ou répondre à un projet politique (par exemple, d'autocentrage). A un premier niveau d'analyse *techno-économique*, la notion de filière introduit l'idée d'intégration verticale des branches ; elle indique : « Un chemin orienté reliant plusieurs branches, depuis, en amont, la production de matières premières et biens d'équipement, jusqu'en aval, la distribution et les services liés à son utilisation, les rassemblant selon les étapes successives rencontrées pour la mise en marche du produit (2). Dans un sens plus large socio-économique, la filière est un lieu intermédiaire pour comprendre, au-delà de la succession d'opérations techniques d'amont et d'aval, les dynamiques des sous-systèmes productifs à l'intérieur desquels s'exercent des champs de force, se nouent des relations marchandes et non marchandes, se réalisent des modes d'organisation et des stratégies d'acteurs dont les objectifs, et dont les moyens, ont des niveaux de comptabilité et d'incompatibilité. A l'intérieur des filières, il existe des segments stratégiques définis par des lieux de valorisation, par des contrôles des technologies, ou par la maîtrise des possibilités d'accumulation (3).

(2) Cf. Montfort Dutailly : « Les filières de production ». Archives et documents n° 67 INSEE, 1983. Cette définition de la filière de production en termes de hiérarchie de branches renvoie à l'utilisation du TES et des catégories de la comptabilité nationale ; elle est utilisée dans la méthode des effets. Cf. la définition techno-économique donnée par G. Olive et G. Winter in Guide d'élaboration des comptes économiques. Min de la coopération, 1980, p. 150.

Ainsi que l'écrit Gabet : « Le concept de filière ne peut donc prendre d'épaisseur et de pertinence que si l'on met en évidence des synergies, des effets externes, des relations de coopération (non marchande) entre clients et fournisseurs qui expliquent que la « proximité » de deux entreprises situées le long d'une filière accroisse leur efficacité ». In Note Commissariat général du Plan (2 mars 1981). La filière doit être conçue comme un « sous système ouvert et flou » (J. De Bandt).

L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES EN AFRIQUE

L'adéquation des systèmes de production aux différents modes de consommation alimentaires se réalise par des opérations prenant en charge les changements dans la matière (transformation), dans l'espace (transport), dans le temps (stockage), dans l'attribution (distribution). Les modes de produire, d'échanger et de consommer se font à partir de techniques plus ou moins capitalistiques : ils sont réalisés par des unités de dimensions variables et sont organisés selon différents modes de gestion.

Les opérations, qui caractérisent les filières concernent plusieurs espaces de référence et se situent à des échelles diverses. Au sein des filières, les modes de consommation, de circulation et de production se transforment à des rythmes différents ; ils obligent les acteurs à réaliser des ajustements ou des transformations structurelles. Les filières agro-alimentaires sont caractérisées par un ensemble d'opérations de transformation de la matière, de l'énergie et de l'information : transformations spatiales, temporelles, matérielles et symboliques et par des modes de *régulation* faisant appel à des appareils (exemple stockage) et à des comptabilités d'agents aux rationalités différentes (par des relations codifiées, par les prix du marché, par des relations contractuelles ou par des rapports de force). Ces opérations et ces modes de régulation assurent, au-delà des objectifs, la reproduction des acteurs.

Chacune des filières se définit selon un rapport espace/temps en fonction de son échelle (local, régional, national, international) de son horizon temporel (court, long terme, viager, intergénération) et selon son mode spécifique de régulation.

A titre d'hypothèses simplificatrices, nous distinguerons pour découper le système agro-alimentaire des pays africains, quatre principales filières selon leur technologie, leur système d'organisation, leur mode de régulation et leur dimension spatiale (4) :

- les filières à régulation domestique (locales)
- les filières artisanales à régulation marchande (régionale)

(3) Tout système est constitué de réservoirs (dans lesquels les éléments sont rassemblés et dans lesquels sont stockés de l'énergie, de l'information, des matériaux) et de réseaux de communication permettant l'échange d'énergie, de matière et d'information entre les éléments du système et entre les réservoirs ; les boucles positives, amplificatrices des divergences, assurent la dynamique du système ; les boucles négatives des convergences en assurent la régulation. Cf. notamment De Rosnay — *Le microscope, vers une vision globale*. Le Seuil, 1975, 249 p.

TYPOLOGIES DES FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES

	Mode de production	Mode de circulation	Mode d'utilisation	Espace	Temps	Acteurs dominants	Mode de régulation	Fonctions objectifs
Domestique (non artificiel)	Techniques traditionnelles. Rapports sociaux codifiés (ex. lignages)	Prestation, redistribution (troc, don/contre don), stock	Signification symbolique des biens de subsistance (interdits, règles coutumières), auto-consommation	Familial (lignages) et local (villages, quartiers)	Aléatoire de production, maîtrise de circulation et utilisation	Familles : Aînés, notables, lignages. Unités de production et d'auto-consommation	Règles codifiées, Appareils de régulation (ex. stockage, sorcellerie)	Reproduction viagère ou intergénération des unités familiales
Marchande (artisanale)	Techniques artisanales, locales ou importées. Contrôle par producteurs directs (rapport patriarcaux, lignagers)	Echange onéreux par multitude des opérations et acteurs. Rôle essentiel de la fonction d'intermédiation (stocks spéculatifs)	Transformation de la marchandise alimentaire pour reproduire l'énergie humaine (signification symbolique)	Marché local, régional et villes/campagnes (inter africains)	Aléatoire de production, circulation, utilisation. Adaptation et mobilité vis-à-vis d'un temps non-maîtrisé	Petits producteurs marchands. Intermédiaires (non intervention de l'Etat, rôle des unités domestiques)	Prix sur les marchés officiels ou parallèles. Concurrence sur marchés localisés (règles d'entraide et de solidarité)	Reproduction de la force de travail essentiellement urbaine. Accès à des revenus monétaires et aux marchés urbains
Etatique (industrielle)	Technique industrielle importée. Salarial ou quasi salariat. Encadrement administratif bancaire	Contrainte. Relations contractuelles ou d'intégration (relations marchandes). Caisses de stabilisation	Consommation alimentaire urbaine à moyens et hauts revenus (détour sur circuits parallèles)	Marché urbain et national	Planification à moyen et long terme dans un univers aléatoire interne et international	Appareil d'Etat et firmes capitalistiques nationales. Coopératives	Prix administrés. Circuits monopolistiques. Protectionnisme. Stocks régulateurs nationaux	Sécurité alimentaire. Substitution importations ou exportations. Mobilisation du surplus paysan. Reproduction de l'appareil d'Etat.
Capitaliste Transnationale (agri-business)	Révolution technologique. Complexes agro-industriels. Rapport salarial	Relations d'intégration inter-firmes; accords firmes/Etats. Concurrence oligopolistique sur les circuits internationaux (marchés à terme)	Marchandises alimentaires unifiant les modes de consommation. Reproduction force de travail (valeur identification)	International	Maîtrise des aléas par le contrôle de l'information et les systèmes d'organisation. Stratégies du moyen et long terme	Groupes multinationaux et Etat des pays	Marché international oligopolistique. Relations d'intégration inter-firmes. Accords Firmes Etats.	Valorisation accumulation du capital. Régulation sociale par écoulement des surplus. Reproduction des groupes multinationaux

- les filières industrielles à régulation étatique (nationale)
- les filières à régulation capitaliste (internationale).

Il est possible de représenter de manière très simplificatrice les filières en prenant un produit ; soit : → les opérations de transformation assurant le cheminement du produit au sein de la filière, -- → les opérations de transformation correspondant à des changements de filière, ○ les modes de régulation que nous supposons se situer aux moments de la production, de la circulation et de l'utilisation, ⇒ les migrations des agents entre les filières.

Nous représentons la filière par une patate : nous les classons spatialement selon leur échelle ; chaque filière correspond à des acteurs ayant des statuts différenciés (lignage, agents marchands, Etat et groupes multinationaux) et des logiques propres.

Au-delà des opérations techniques caractérisant la transformation du produit, les acteurs ont des choix sous contrainte pouvant par exemple se traduire par un changement de filière au niveau d'un des stades de la transformation, exemple : l'agri-business utilise le dernier stade de la filière étatique pour écouler ses surplus (aide alimentaire).

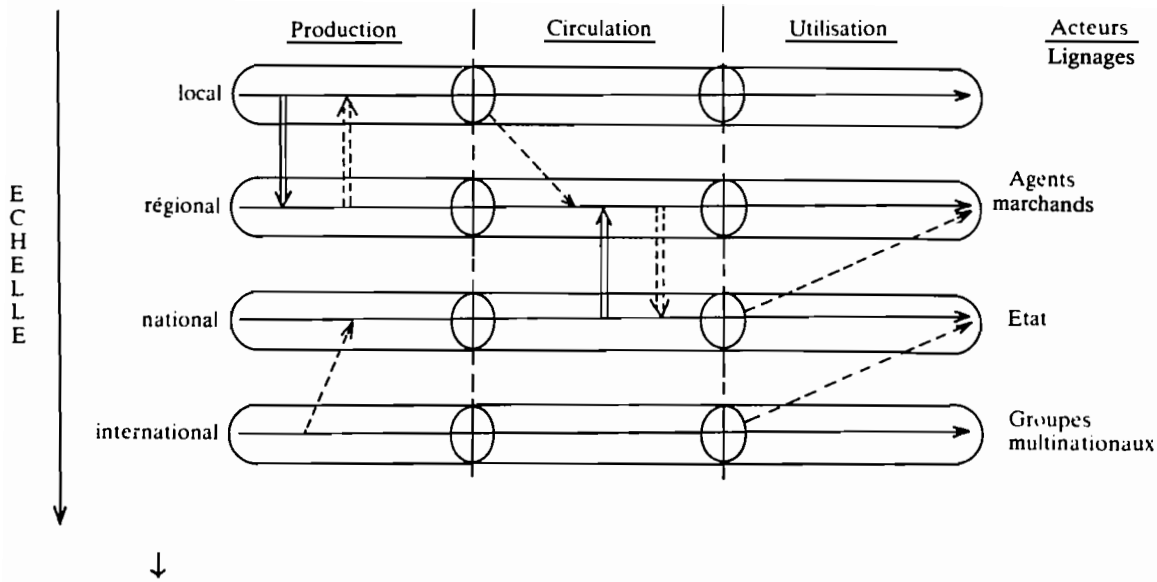
— Soit 4 filières (i) : domestique (1), marchande (2), étatique (3), capitaliste (4).

— Chacune des filières se décompose en 5 opérations (O) : Production agricole (A), Intermédiations (commerciale, transport, financière, stockage) (I), Transformation (T), Distribution (D) et Utilisation finale (U).

La valeur marchande finale (Y) est égale pour les trois filières 2,3,4

(4) Les chercheurs de l'INRA (tel M. Labonne in « Insuffisances méthodologiques en économie alimentaire » CREA ; l'évolution de la consommation alimentaire en Afrique : le cas de l'Algérie, 1982) ou les chercheurs d'ALTERSIAL (Bricas, Jacquinet, Muchnik, Treillon) différencient trois filières, autarciques, artisanale et industrielle selon un double critère spatial et technique. Nous préférons, vu notre objet, privilégier le mode dominant de régulation même s'il existe des relations entre celui-ci et la technologie utilisée. L'existence de ces filières n'est évidemment pas propre aux activités agro-alimentaires ; on peut ainsi, pour les matériaux de construction, BTP, distinguer la filière d'autoconstruction, la filière artisanale, la filière nationale industrielle et la filière capitaliste internationale (intégrée).

Supposer qu'il existe plusieurs filières ne signifie pas qu'à ce niveau concret il n'y ait pas de relations entre elles. La réalité empirique montre que les céréales fournies par l'agri-business sont transformées par l'artisanat alimentaire ou que les produits vivriers des opérations de développement intégrés sont réutilisés dans les circuits marchands ou lignagers. Pour que l'on puisse parler de plusieurs filières il faut supposer que ces cheminements inter-filières n'altèrent pas profondément leur logique de fonctionnement et leur mode de régulation.



à la somme des revenus du travail (R_t), du surplus (5) (revenus d'exploitation, impôts, marges) (S), des consommations de biens intermédiaires importés (C_m) et nationaux (C_n), de l'amortissement des équipements importés (K_m) et nationaux (K_n). Soit L_i (travail).

Les différentes composantes de la valeur marchande se décomposent en quantités (Q) et en prix (P). Seule la filière domestique ne s'exprime qu'en quantités.

La valeur marchande s'écrit pour chaque opération :

$$Y_i = R_{li} + S_i + C_{mi} + C_{ni} + K_{ni} + K_{mi}$$

$$= r_{li} \cdot L_i + S_i + Q_{cmi} \cdot P_{cmi} + Q_{cni} \cdot P_{cni} + Q_{kni} \cdot P_{kni} + Q_{kmi} \cdot P_{kmi}$$

Si nous caractérisons chaque opération par des coefficients

$$a_i = \frac{C_{ni}}{Y_i}; \quad b_i = \frac{C_{mi}}{Y_i}; \quad c_i = \frac{K_{ni}}{Y_i}; \quad d_i = \frac{K_{mi}}{Y_i}; \quad e_i = \frac{R_{li}}{Y_i}; \quad f_i = \frac{S_i}{Y_i};$$

$$Y_i = Y_i (a + b + c + c + d + e + f) = Q_i \cdot P_i$$

Au niveau de l'utilisation finale (U), les quantités utilisées par les consommateurs sont la somme des produits finals des 4 filières :

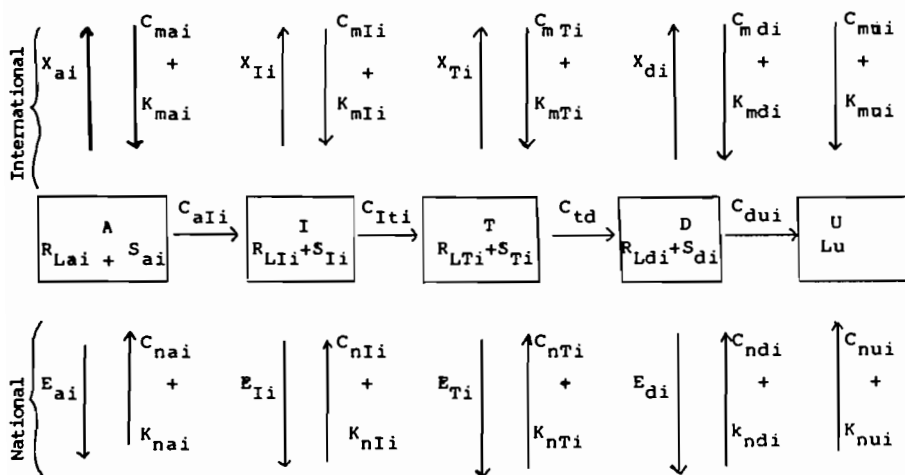
(5) Cf. L. Malassis, *Economie agro-alimentaire*, Tome I. Cujas, Paris 1979, pp. 359-367.

$$\text{soit } Q_u = \sum_{i=1}^4 Q_{ui}$$

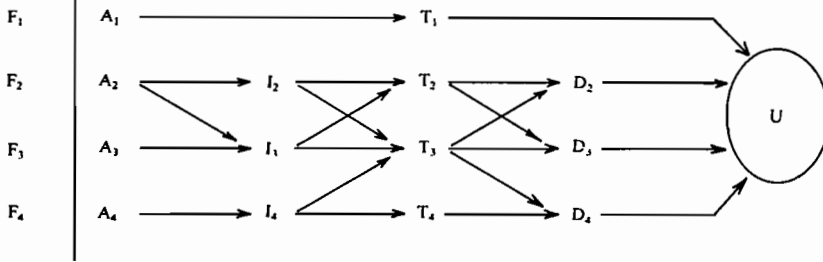
les dépenses monétaires des ménages (C^n) s'écrivent :

$$C^n = \sum_{i=2}^4 Q_{ui} \cdot P_{ui}$$

— Chaque opération est caractérisée par des relations intrafiliales (d'amont et d'aval), par des relations extrafiliales nationales (utilisation d'intrants et fournitures d'extrants), par des relations internationales (exportations et importations) et par des distributions de revenus internes. Nous pouvons illustrer ces relations par le graphe suivant : soit (X) les exportations ; (E) les fournitures d'extrants.



L'écriture de l'articulation ou des interdépendances entre *les diverses filières* est évidemment très complexe et se heurte au problème de l'hétérogénéité des systèmes de prix et des relations non marchandes entre filières. Nous pouvons l'illustrer graphiquement de la manière suivante :



Les filières à régulation domestique (6)

Les filières non marchandes peuvent être caractérisées par des modes de produire, de distribuer et d'utiliser les produits alimentaires qui trouvent leur signification au sein d'un système social à base familiale, et qui assurent la reproduction du groupe. Les modes de production sont caractérisés par une division technique et sociale du travail (exemple : division aînés/cadets ; hommes/femmes, maîtres/captifs), correspondant à des techniques données et à des arbitrages d'allocation du temps de travail. Les règles de conservation, de partage et de distribution des produits alimentaires sont fixées selon des normes existantes (exemple des règles de prestation/redistribution entre aînés et cadets). Les utilisations des biens alimentaires sont codées (interdits, valeur symbolique des biens, non convertibilité entre ces biens). Au-delà de la question de la reconstitution de l'énergie humaine, ce qui est en cause c'est la reproduction du système social par des modes de régulation spécifique dans un univers aléatoire.

Ces filières sont organisées au sein des systèmes de parenté se situant à l'échelle locale ; elles peuvent, selon les sociétés, être limitées à l'espace villageois ou du quartier ou, au contraire, concerner des relations plus lointaines. En fonction des écosystèmes, des règles sociales, des modes de reproduction des groupes sociaux et des valeurs symboliques des biens alimentaires, il existe une grande variété des régimes alimentaires que l'on peut observer au niveau des ethnies ou des groupes de parenté. Si historiquement, il y a eu transformation de ces régimes en fonction des chocs survenus (guerres, razzias, pénétration de nouveaux produits), les sociétés, une fois absorbés ces chocs, ont

(6) Les travaux sur les filières non marchandes sont très nombreux même si le vocable n'est pas utilisé. Cf. notamment les travaux d'anthropologie économique de Meillassoux, de l'ORSTOM ou du groupe AMIRA. Cf. notamment : ANCEY — *Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain*. AMIRA, 1975. *Des jeux-modèles culturels et développement agricole en pays rural congolais*. CIATA, oct. 1982. Meillassoux — *Femmes, greniers, capitaux*. Ed. Maspero, 1979. Gastellu. *Mais où sont ces unités économiques que nos amis recherchent en Afrique ?* Stateco, juin 1979.

tendance à codifier leurs nouvelles règles. L'absence de marchandise et d'échange onéreux empêche l'argent d'être un équivalent général et la convertibilité des biens de subsistance en biens de prestige.

Au-delà de ces considérations générales, il y a, selon les systèmes socio-historiques, très grande diversité des filières non marchandes, correspondant à des spécificités des régimes alimentaires.

Les filières artisanales à régulation marchande

Les filières marchandes sont dominées par l'échange onéreux et par le fait que les agents rentrent en relation par le biais du marché. Il s'agit d'activités à petite échelle, organisées selon des relations non salariales, où les techniques sont simples et où le capital avancé est faible mais où il y a circulation monétaire et jeu des prix. Le produit alimentaire est une marchandise.

La filière marchande est caractérisée par une division du travail où interviennent les petits producteurs directs, les transformateurs, les transporteurs, les stockeurs, les distributeurs permettant d'acheminer les produits, de créer des services de stockage de divisibilité ou d'accès auprès des utilisateurs finals.

Cette filière se constitue à partir des filières non marchandes mais en transforme profondément la nature ; elle tend à homogénéiser et à stabiliser les régimes alimentaires spécifiques ; elle modifie les lieux de transformation des produits ; elle accroît l'espace de circulation des marchandises. L'expansion de cette filière renvoie à des conditions macro-économiques générales (pénétration des rapports marchands, circulation monétaire, existence d'infrastructures) mais également à des conditions spécifiques au niveau de chacun des maillons de la filière :

— au niveau des exploitations paysannes, la possibilité de dégager un surplus monétisé suppose des disponibilités en forces productives, de changement de la division sociale du travail tout autant qu'à des prix rémunérateurs eu égard aux coûts de production ;

— au niveau des activités de circulation, sont en question l'existence d'infrastructures permettant le stockage, le transport et la commercialisation tout autant que l'apparition de groupes innovateurs en rupture avec les structures lignagères ou au contraire s'appuyant sur elles ;

— au niveau des activités de transformation, l'artisanat alimentaire suppose un ensemble de conditions d'accès aux équipements et aux intrants rendus possibles dans une économie marchande (7) ;

(7) Les filières à régulation marchande ont été étudiées dans le cadre des travaux consacrés au « secteur informel » ou à l'artisanat. Cf. plus spécialement Altersial *Nourrir autrement. Innovations et adaptation des technologies pour l'industrie des pays africains*, par Bricas, Jacquinet, Muchnik, Treillon. Cf. également : Bricas — *Le rôle et la dynamique de l'artisanat alimentaire à Dakar*. Altersial, 1984. Cf. sur la fonction d'intermédiation commerciale en Afrique, les travaux de l'ORSTOM et notamment de Ph. Couty : « Evolution économique et fonction commerciale ». *Cahiers de l'ORSTOM*, n° 3, 1978.

— au niveau de l'utilisation, le prix de la calorie devient significatif pour expliquer les choix des consommateurs.

A un premier niveau, les outils économiques en termes d'ajustement des agents ou de jeu des prix, paraissent pertinents dans la mesure où les relations marchandes sont généralisées et où les incitations monétaires jouent un rôle décisif. Lorsque les prix sont administrés, les distorsions au niveau de l'offre et de la demande conduisent à la constitution de marchés parallèles permettant les ajustements des offres et des demandes. Les intermédiaires en situation de double oligopsonie peuvent constituer des stocks spéculatifs, jouer sur les différences de prix d'achat aux producteurs, ou de vente aux consommateurs selon les régions, et accaparer ainsi des rentes différentielles ou de monopole. Les consommateurs font des arbitrages en fonction des prix calories.

Il apparaît toutefois que l'analyse de cette filière marchande ne peut reposer sur l'hypothèse d'agents économiques indépendants ; les systèmes de production, de circulation, de transformation et de consommation des biens alimentaires, sont organisés selon des hiérarchies sociales complexes où interviennent les rapports de parenté, les appartenances ethniques, les hiérarchies de caste et de groupes statutaires ou des rapports de classes.

Ainsi les exploitations paysannes sont-elles généralement caractérisées par l'existence de producteurs dépendants : fermiers, métayers, quasi-salariés ou dépendants cadets captifs qui sont, vis-à-vis des « maîtres du sol », dans des relations marchandes ou non. De même, les artisanats de transformation utilisent les relations de parenté ou patriarcales pour fonctionner. L'analyse de ces rapports de production est évidemment essentielle pour savoir comment l'offre commercialisée répond aux prix. Ainsi, la hausse des prix producteurs a le plus souvent pour effet d'accroître la différenciation sociale au sein des paysanneries africaines, et d'obliger les producteurs dépendants à dégager un temps de travail supplémentaire pour conserver un équivalent de biens de subsistance. C'est par ce mécanisme qu'il y a généralement dégagement d'un surplus commercialisé positif si les prix augmentent, à la condition que l'environnement des exploitations permette l'écoulement des produits. Mais d'autres mécanismes peuvent jouer : exode rural des dépendants entraînant le manque de main-d'œuvre, substitution de cultures, effets de revenus...

Cette filière fonctionne sur des marchés régionaux localisés et segmentés, d'où la grande hétérogénéité et instabilité des prix. La fonction d'intermédiation entre producteurs de biens non transformés et les consommateurs finals est stratégique. Intégrés dans un univers aléatoire, les producteurs agricoles ou les artisans de transformation ont des stratégies contre-aléatoires de diversification des risques, par entraide ou arbitrage entre le marchand et le non-marchand, qui ne peuvent être assimilées à un objectif de maximisation du surplus commercialisé. Les commerçants jouent davantage sur les rentes

spatiales ou d'oligopsonne dans les liens villes/campagnes mais subissent un marché concurrentiel en ville.

Cette filière fonctionne selon des règles propres de crédit (usure ou entraide), d'approvisionnement (liens villes/campagnes), de débouchés et hors d'une intervention étatique, même si certains maillons de la filière peuvent avoir certaines relations avec les filières étatiques ou transnationales. Ayant une très grande plasticité, cette filière ne peut connaître d'économies d'échelle.

Les filières industrielles à régulation étatique

Les filières à régulation étatique procèdent d'un processus volontariste de création par l'Etat et généralement ne s'appuient pas sur les filières précédentes. Elles se définissent par certains objectifs : assurer la sécurité alimentaire, réaliser des substitutions aux produits importés ou des exportations, voire mobiliser un surplus permettant de financer l'appareil d'Etat ou le processus d'accumulation. Elles sont conçues à l'échelle nationale.

Cette filière comprend des opérations de :

— production agricole : les opérations de développement intégré vont de l'encadrement du paysan quasi-salarié par l'ensemble des structures d'intervention jusqu'aux fermes d'Etat. Elles peuvent être purement vivrières (ex. périmètres rizicoles) ou s'intégrer dans des complexes agro-industriels (sucre, huile de palme);

— circulation : offices publics de commercialisation ou coopératives : stockage et conditionnement, transports (ex : offices céréaliers).

— transformations : agro-industries de transformation de produits locaux ou importés ;

— distribution finale : sociétés publiques de distribution, coopératives ;

— au niveau du mode de production, les techniques utilisées sont de type industriel à haute intensité capitalistique et généralement importées ; les rapports de production sont salariaux ou quasi-salariaux avec un rôle essentiel d'encadrement des producteurs et d'intégration dans la techno-bureaucratie ;

— au niveau du mode de circulation, les relations sont essentiellement d'ordre contractuel ou d'intégration : les relations marchandes reposent sur des prix subventionnés au niveau des inputs, administrés au niveau des outputs, et sur le jeu des offices de stabilisation.

— au niveau de l'utilisation, les marchandises alimentaires, agricoles et industrielles, visent pour l'essentiel à alimenter les populations urbaines privilégiées (fonctionnaires, scolaires). Le marché urbain et les liens villes/campagnes constituent l'espace-plan des opérations agro-industrielles. Les pouvoirs publics ont des plans à moyen et long terme visant à réduire les aléas ou les rentes des circuits marchands internes et des circuits internationaux. Ils s'appuient au niveau des opérateurs, soit sur des firmes étrangères (par diverses mesures incitatives), soit sur des

opérateurs privés nationaux, soit le plus souvent sur des sociétés d'Etat ou sur des sociétés d'économie mixte.

La régulation est assurée par l'ensemble des mesures étatiques (investissements publics, prix administrés, protections). Ces unités fonctionnent sur des marchés nationaux protégés et subventionnés en monopole ou en concurrence monopolistique.

Cette filière à haute intensité capitaliste utilise des inputs et surtout des équipements importés. Elle est directement intégrée dans les circuits modernes de financement et d'endettement nationaux et internationaux. Le processus de substitution des produits alimentaires finals se caractérise par un déplacement des niveaux d'intégration vers l'amont (technologies industrielles, équipements et usines clés en main).

Son mode d'organisation ne peut néanmoins la définir par une structure capitaliste. L'Etat est le maître d'œuvre principal. Les formes d'aide et de subventions jouent un rôle déterminant. La fonction objectif n'est pas la maximisation du profit mais davantage la sécurité ou l'autosuffisance alimentaire — les expressions souvent utilisées de capitalisme d'Etat ou de capitalisme périphérique ne nous semblent pas caractériser une logique qui demeure fondamentalement technobureaucratique, en référence à l'espace de l'Etat-Nation. Cette filière volontariste cherche à se constituer en réaction ou en liaison avec la logique des groupes transnationaux, et plus souvent par un souci de contrôle des filières à régulation marchande.

Les filières internationales à régulation capitaliste

La filière transnationale et l'agri-business ont fait l'objet de suffisamment d'études pour qu'il ne soit pas nécessaire de les présenter longuement (8).

Il existe au niveau mondial un complexe agro-alimentaire ; maillons d'une même chaîne, l'agriculture, le négoce, la transformation, la distribution, la restauration sont caractérisés par une révolution technologique qui touche aussi bien l'amont de l'agriculture (biotechnologie) que l'aval de la distribution (conditionnement, containerisation, conservation). L'activité agricole devient un simple maillon secondaire au sein de la chaîne. Les grandes firmes multinationales constituent le centre des influx qui dynamisent l'ensemble du système. L'agri-business a tendance à se concentrer, à s'industrialiser, à se capitaliser et à s'internationaliser. Intervenant sur des marchés internationaux oligopolistiques, les firmes multinationales s'appuient sur les relations avec l'Etat pour écouler les surplus et pénétrer les marchés extérieurs. Tendances vers une certaine uniformisation des styles alimen-

(8) L'agri-business a fait l'objet de nombreux travaux qu'il n'est pas besoin de rappeler, outre les études des organismes internationaux, de l'INRA, citons plus spécialement pour l'Afrique : M. Haubert (ed.), *Problèmes alimentaires et structures sociales en Afrique*. PUF, coll. Tiers-Monde, 1984.

taires, l'agri-business conduit à des progrès de productivité, facteurs de baisse des prix relatifs des marchandises et générateurs de surplus pour les pays industrialisés. Les écarts de productivité tendent ainsi à se creuser entre les marchandises fournies par l'agri-business et celles fournies par les autres filières dans le tiers-monde (les écarts de productivité entre l'agriculture américaine et l'agriculture africaine sont supérieurs à 100).

Dans le cadre des relations Nord-Sud, l'agri-business a une logique de fonctionnement spécifique. La pénétration des marchés extérieurs se fait dans le cadre de la concurrence oligopolistique entre les grandes firmes, mais également en s'appuyant sur les relations d'aide et de coopération internationale (subventions aux exportations, aide alimentaire). Maîtrisant, par le contrôle de l'information et l'efficacité de leur gestion, les principaux aléas, capables de jouer sur les processus de différenciation des divers espaces nationaux, les grandes firmes ont des stratégies de moyen et de long terme leur permettant de contrôler les maillons stratégiques au sein de la filière qui sont les principaux lieux de valorisation.

Les sociétés africaines sont ainsi intégrées au niveau de leurs exportations de produits primaires dans des filières agro-alimentaires du Nord. Les produits non transformés ou les semi produits tels le cacao, le café, le sucre, les arachides constituent les premiers maillons d'une chaîne de transports, de commerce internationaux et de transformations finales destinées aux consommateurs du Nord. Inversement, les pays africains importent des biens d'équipement, des biens intermédiaires et des biens de consommation finale qui rentrent dans les chaînes agro-alimentaires nationales ou constituent le dernier maillon de l'agri-business international.

Le rôle de l'agri-business en Afrique est toutefois très différent de celui qu'il joue en Amérique latine. Les investissements directs sont limités. Les marchés solvables sont faibles. Les produits standardisés ont du mal à pénétrer des marchés caractérisés par une grande hétérogénéité des régimes alimentaires. Le faible développement des unités capitalistes agricoles ou industrielles créent peu de débouchés pour les équipements, les machines ou les intrants fournis par l'agri-business. Seuls certains maillons de la filière transnationale ont pénétré les sociétés africaines : amont de l'agriculture (engrais, équipements), IAA.

Le découpage analytique, auquel nous venons de procéder, différencie les filières selon leur échelle, selon leurs temporalités et selon leur niveau de complexification. Il permet d'éviter un découpage par branches ou par produits peu significatifs, dès lors que les « mêmes biens » n'ont ni les mêmes valeurs d'usage ni les mêmes valeurs sociales, et dès lors que les cohérences des systèmes se situent d'avantage dans les relations hiérarchisées de transformation des produits au sein des branches. Cette décomposition analytique en différentes filières suppose la convergence de plusieurs éclairages : techno économiques (processus productif ou décomposition technique des opérations de transformations

des produits), économiques (modes de valorisation des opérations) et socio-culturel (relations de pouvoir, stratégies des groupes sociaux et signification symbolique des diverses opérations). Les filières ont ainsi des contours et des configurations différentes selon leur modes d'organisation.

Bien entendu, la réalité concrète des sociétés africaines est caractérisée par des intersections et des interconnexions entre les filières ou les segments des différentes filières (9). Il existe certes des dynamiques propres à chacune des filières qui fonctionnent selon des échelles différentes, et selon des temporalités propres. Il n'y a pas nécessairement absorption ou dominance des filières à grande échelle et à technologies avancées, sur les autres filières. Le fonctionnement du système agro-alimentaire conduit toutefois à des relations de concurrence ou de complémentarité entre segments des filières.

Ainsi, dans la conjoncture de crise que connaît l'Afrique, l'observateur pourra étudier la résurgence des filières à régulation domestique (démonétisation des économies, retraits des rapports marchands) ou la dynamique des filières marchandes. Au contraire, les filières à régulation étatique subissent directement les crises d'approvisionnement et de financement, cependant que l'intégration des économies africaines au marché international se fait davantage par l'aval (importations massives de produits alimentaires aux dépens des équipements) et des intrants.

Ces relations de concurrence ou de complémentarité résultent également des politiques globales de l'Etat. Les mesures volontaristes de constitution de filières étatiques par protectionnisme extérieur et par subventions internes (prix administrés, taux d'intérêts réels négatifs) créent des distorsions entre les structures de la production et celles de la consommation alimentaire, celles-ci conduisant à des circuits parallèles nationaux ou internationaux qui stimulent les filières à régulation marchande. Inversement, les politiques de libéralisation entraînent des rationnements par les prix pouvant stimuler les filières domestiques.

Par rapport à notre objet, la question se pose maintenant de voir si le système urbain, lieu d'intersection des différentes filières et processus historique de transformation des sociétés africaines, conduit à une plus grande intégration au marché international dans le domaine alimentaire ou au contraire si elle exerce des effets de recentrage interne. Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, nous prendrons quelques exemples illustrant les modes d'insertion des acteurs urbains dans les différentes filières.

(9) Nous avons longuement traité de cette question en défendant la thèse de l'autonomie relative à l'encontre des théories dualistes et des analyses de la soumission. Cf. le n° *Tiers Monde* n° 82, juin 1980 ou l'ouvrage sur les économies non officielles (Ed. Greffe et E. Archambault, La découverte, 1984).

L'ESPACE DES FILIÈRES ET LE RÔLE DE L'URBANISATION DANS LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE

Les filières agro-alimentaires se définissent selon un couple espace/ temps. Nous pouvons distinguer l'« espace de la filière » défini par la localisation des opérations et par l'horizon spatial des acteurs et les « espaces urbains », système socio-économique au sein duquel il y a intersection des filières ou des segments de filière.

L'espace des filières et la localisation des opérations

Chaque filière agro-alimentaire (i) se décompose en diverses opérations localisées (A,I,T,D,U) et correspond à des stratégies d'acteurs ayant un horizon spatial. On peut à titre simplificateur différencier l'espace urbain (V), l'espace rural (R), et l'espace international (In). Soit $J = v,r,in$.

Il est possible pour chaque filière de :

- localiser les opérations et les lieux de création de valeur ajoutée ;
- étudier dans le temps l'évolution des localisations des nœuds stratégiques, des lieux de création de la valeur ajoutée ;
- analyser les aires d'influence de chaque opération, les proximités en termes de distances ou de coûts.

Chaque opération se définit en référence à la filière d'appartenance (i) et à l'espace de référence (j) : A_{ij} , I_i , T_{ij} , D_{ij} , U_i .

On peut ainsi supposer que pour les filières 1, l'essentiel des opérations se situe en milieu rural (A_{1r} , I_{1r} , T_{1r} , D_{1r}) et que seule l'utilisation est urbaine (U_{1v}) alors que pour la filière marchande, l'essentiel des opérations, sauf A_{2r} , est localisé dans l'espace urbain.

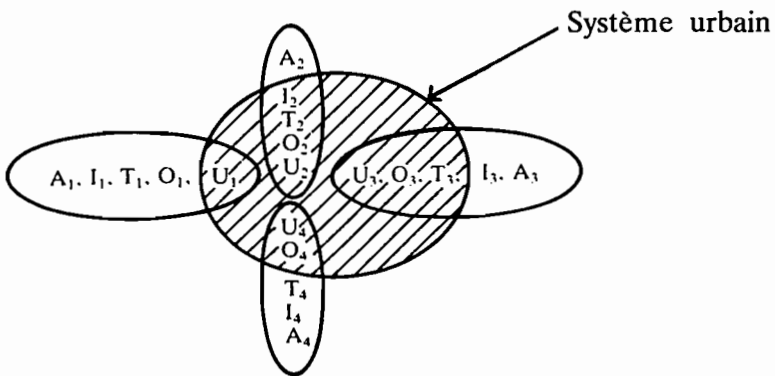
On peut également localiser les relations extrafiliales (utilisation d'intrants et fournitures d'extrants) pour chacune des opérations en distinguant les relations internationales, nationales, rurales et urbaines.

Une question essentielle est celle de la localisation des nœuds stratégiques assurant la domination sur l'ensemble de la filière et induisant sa dynamique. Celle-ci est-elle induite en aval par les changements de style alimentaire, ou bien le contrôle en amont des biens de production et des nouvelles technologies joue-t-il un rôle déterminant ?

Les méthodes traditionnelles de l'économie régionale peuvent être ainsi utilisées pour analyser la correspondance entre la hiérarchie des systèmes productifs agro-alimentaires et les hiérarchies spatiales. La construction des TES régionaux, les modèles gravitationnels ou les analyses des effets d'entraînement et de dominance constituent autant d'outils permettant d'étudier la localisation des opérations et les dynamiques spatiales au sein des filières.

Le système urbain, interlacs des filières

Les diverses opérations techno-économiques qui caractérisent les filières doivent être resituées au sein des systèmes urbains. Les villes sont caractérisées par des effets d'agglomération et de concentration des activités ; selon les hiérarchies urbaines, elles sont caractérisées par des fonctions différenciées et plus ou moins diversifiées. Elles constituent ainsi des espaces spécifiques de production, de répartition ou de consommation. Il y a en ville concentration plus ou moins forte des infrastructures, des services, des réseaux financiers et commerciaux ; la ville est un lieu de constitution d'un marché du travail. C'est au sein de ce système que s'insèrent les filières ou les segments de filières agro-alimentaires dont la dynamique est alors externe. Il importe à ce niveau de resituer les opérations agro-alimentaires en relation avec le circuit économique urbain (production, répartition, consommation) en ayant une analyse fine des différenciations socio économiques. Par exemple celle de la segmentation des marchés du travail ou des modes de consommation agro-alimentaire selon les catégories sociales permet d'analyser de quelle manière les systèmes urbains conduisent à des dynamiques spécifiques de certaines filières (ou segments de filière) et quelles sont les relations de concurrence et de complémentarité qui se nouent entre ces filières. Soit V l'espace urbain ; celui-ci est caractérisé par un entrelacs des divers segments de filière que l'on peut représenter graphiquement.



Les réseaux urbains sont caractérisés par un entrelacs des différentes filières agro-alimentaires dont le poids respectif diffère selon les sociétés, les politiques de régulation et selon le contexte macro-économique.

Si les villes africaines ont des histoires différentes, et si elles sont caractérisées par des spécificités socio-économiques qui interdisent de les penser de manière uniforme, certains traits communs apparaissent toutefois ; il n'y a pas en ville dissolution des anciens rapports d'appartenance lignagère ou ethnique mais plutôt réinterprétation ; les

villes africaines d'expansion récente sont caractérisées par des liens fréquents au niveau des agents entre les villes et les campagnes (migrations périodiques ou saisonnières) ; la ville est dominée par les jeux de l'échange, par le transfert de nombreuses activités de la sphère domestique vers la sphère marchande (ex. préparation des repas) par une plus grande valeur marchande accordée au temps, par un accroissement de la division du travail. Il y a en ville à la fois constitution de marchés segmentés, fragmentés, caractérisés par une division du travail et par une divisibilité des opérations de production, de circulation des produits alimentaires et différenciation sociale dans les styles alimentaires (10).

Si nous prenons le cas des consommateurs urbains, ils ont, selon leurs statuts et leurs revenus, des modes de représentation et des pratiques alimentaires qui intègrent la signification symbolique propre aux appartenances lignagères ou ethniques, les effets d'identification par rapport au modèle étranger, les contraintes imposées par l'Etat pour modifier les styles alimentaires ou les calculs économiques prenant en compte les prix calories. Les consommations urbaines de céréales importées tiendront à la fois aux faibles productivités des filières domestiques, marchandes et étatiques, à l'efficacité des artisans et des petits commerçants au niveau de la transformation et de la distribution, aux économies de temps pour les cellules domestiques ou aux meilleurs rapports prix calories par rapport aux féculents locaux. Il y a multiplicité des déterminants.

Le poids des filières domestiques dans l'approvisionnement des villes

La ville n'est pas nécessairement un lieu de suppression voire de réduction des filières non marchandes. Les flux intra-familiaux non marchands constituent un maillon essentiel des relations lignagères. Selon N. Bricas, le Tchorité conduit à Dakar à des échanges non marchands de riz, sucre et huile des urbains contre du mil, du riz ou du niébé (11).

A. Franqueville écrit à propos des migrants situés entre la ville et le village, au Cameroun : « Dans toute la mesure du possible, la subsistance de la famille est assurée, non par des achats faits en ville, mais par des vivres rapportés de la brousse et dont le coût est minimum » (12). Une des épouses reste le plus souvent cultiver la parcelle de cultures vivrières. On peut estimer qu'à Yaoundé, une famille sur trois ou quatre vit au moins en partie grâce aux champs cultivés par les femmes en ville ou dans les villages avoisinants. Dans le cadre des échanges intra-familiaux, il y a d'incessants mouvements de

(10) Cf. I. Deblé, Ph. Hugon, *Vivre et survivre dans les villes africaines*. PUF. 1982.

(11) Cf. Bricas, *op. cit.*

(12) Cf. Franqueville, *Une Afrique entre le village et la ville. Les migrations dans le sud-Cameroun*. Thèse, Paris, 1983.

personnes et de produits entre la ville et la campagne. Dans le sud-Cameroun, la banane plantain, les arachides, les « concombres », la volaille ou le vin de palme vont des villages vers les villes, alors que le pain, le riz, le sucre, la viande, le stockfish, le poisson frais ou les conserves suivent le chemin inverse.

De même, Antananarivo et surtout les centres urbains secondaires sont largement approvisionnés par des circuits directs trouvant leur signification, soit dans des relations de parenté, soit dans des relations de type statuaire. Certains groupes étant des notables ruraux prélevant une rente en retour sur les dépendants (métayers ou personnels) (13).

Une étude anthropologique est à ce niveau indispensable pour analyser le rôle que joue le vivrier dans la logique de la reproduction des systèmes urbains.

En période de crise urbaine, il y a tendance au renforcement de ces relations non marchandes ; la permanence des rapports sociaux lignagers constitue en ce sens un amortisseur de la crise et elle assure une grande flexibilité du système agro-alimentaire urbain. Cette capacité d'absorption des crises peut être observée aussi bien dans les grandes villes Yoruba bénéficiant de la rente pétrolière que dans les centres urbains de Madagascar en voie de paupérisation.

Le rôle de la ville dans la dynamique de la filière marchande

L'expérience des villes africaines montre que l'agri-business ne détruit pas les activités artisanales, comme « la locomotive écrase la brouette » ou comme l'éléphant écrase la termite. L'essentiel des petites activités dites informelles se nouent en ville autour de la filière agro-alimentaire marchande.

Etudiant l'artisanat alimentaire à Dakar, N. Bricas montre l'importance de la petite restauration, de l'artisanat de transformation, de la revente des produits industriels prêts à consommer, du micro-commerce, de la fourniture des services liés aux activités de fabrication et de vente. « L'artisanat alimentaire se trouve donc aux niveaux de la consommation, de la transformation et de la circulation des produits aussi bien traditionnels qu'industriels et importés » (14).

Les enquêtes montrent qu'il y a, au sein de l'artisanat, de plus en plus transfert des activités de transformation paysanne vers l'artisanat urbain (exemple du manioc commercialisé anciennement sous forme de chikwangue et aujourd'hui sous forme de fofou au Congo) et en même temps transfert des activités domestiques de préparation des repas vers le marché (15).

(13) Cf. G. Pourcet, *Les transports informels et l'approvisionnement d'Antananarivo en produits vivriers*. Comm. séminaire 15 nov. 1984.

(14) Cf. les travaux d'Altersial, cités.

(15) Ainsi dans le Pool au Congo l'heure de travail de la transformation de manioc en fofou est 4 fois plus valorisée que celle du chikwangue. On observe ainsi une transformation de la division sexuelle du travail (avec un rôle croissant des hommes dans le vivrier), des techniques de production

Au niveau de la *transformation des produits* en Côte d'Ivoire, la production d'attiéké se traduit par une division du travail entre le mari producteur de racines, la femme qui réalise l'essentiel de la préparation, l'artisan qui réalise le broyage et un circuit parallèle d'approvisionnement en feuilles. De même au Nigéria, la préparation du gari mobiliserait selon une enquête de la FAO un million de femmes travaillant 40 heures, les 3/4 de la production nigériane de manioc (soit 9 millions de tonnes) seraient transformés en gari et donneraient lieu à 2 millions de tonnes de consommation.

Au niveau de la *commercialisation* des produits agro-alimentaires, le commerce privé de micro-détail détient dans la plupart des villes africaines le quasi-monopole du ravitaillement en produits vivriers locaux (market mamies du Ghana, Bayam sellam du Cameroun...) et a résisté aux diverses mesures de nationalisation du commerce ; quantitativement il représente l'activité « informelle » la plus importante.

Au niveau de la *consommation* alimentaire, les enquêtes disponibles montrent qu'il y a en ville constitution de régimes mixtes. Ainsi à Abidjan, selon D. Requier Desjardins, il y a permanence voire résurgence des modèles alimentaires ruraux et une certaine tendance à la ruralisation des modes de consommation urbains (16).

Sauf pour certains produits (pain, bière, conserves) les filières industrielles et l'agri-business international semblent dans l'ensemble dans l'incapacité de répondre aux demandes solvables du plus grand nombre, de créer de la divisibilité et d'avoir la flexibilité qu'assurent les petites activités marchandes. Ces activités artisanales entretiennent des liens étroits avec le monde rural. Exception faite de certains artisanats de transformation dépendants de biens d'équipement ou de commerce de micro-détail commercialisant des produits industriels ou travaillant en sous-traitance commerciale, dans l'ensemble on peut noter une grande indépendance de cette filière artisanale vis-à-vis des filières industrielles et de l'agri-business. La ville, et le marché solvable qu'elle constitue, sont un facteur essentiel de stimulation de cette petite production, non seulement pour les cultures maraîchères et le petit élevage, mais également pour les produits vivriers correspondant à la demande urbaine. Les villes, en fonction de leur potentiel démographique et du coût/distance vis-à-vis des zones productives, exercent des effets d'entraînement selon leur aire d'influence (17).

(avec apparition de moulins à fofou et de petites mécanisations dans les centres urbains) et de la localisation des opérations (les centres urbains deviennent des lieux de transformation et de préparation du manioc). Cf. M. Adam. Manioc, rente foncière et situation des femmes dans INSSEA Brazzaville 1977 ; Nkoukou, *Le manioc au Congo*. Thèse Lille 1919.

(16) Cf. Requier-Desjardins, *L'évolution de la consommation alimentaire à Abidjan depuis 20 ans. Examen des premiers résultats de l'enquête Consommation 1979*. Doc ronéoté, 1983.

(17) Il n'est pas possible de réduire cette aire d'influence à une simple loi de gravitation (exemple la loi de Reilly), d'une part car la présence d'axes structurants de transports est plus importante que la distance, d'une part car le potentiel que constitue une ville est moins le volume de la population que le marché urbain ; enfin car le rôle des intermédiaires est stratégique. Ainsi Pointe Noire exerce-t-elle au Congo des effets négatifs dans un rayon de 50 km, alors que son marché constitue un stimulant essentiel pour les producteurs, commerçants, transporteurs de manioc, situés le long du Comilog. Cf. sur les liens entre les filières et l'espace les travaux du centre d'économie

La faible efficience de la filière étatique dans l'approvisionnement des villes

De très nombreux pays ont voulu assurer l'approvisionnement des villes en limitant les importations, en cherchant à court-circuiter la filière marchande. Dans l'ensemble, exception faite de quelques agro-industries, on peut noter une assez grande inefficience de la filière étatique, même si celle-ci doit être évaluée à terme. Les pouvoirs publics ont généralement justifié la constitution de cette filière en prévoyant les effets de l'explosion urbaine et les problèmes insurmontables que celle-ci poserait en termes de déficit extérieur, en supposant une dichotomie villes/campagnes et en supposant que les filières marchandes sont et seront inefficientes face à l'ampleur des besoins urbains.

Au niveau de la *production* agricole, les grandes opérations dans le domaine rizicole (SAED au Sénégal, Mopti au Mali, Semri au Cameroun, Somalac à Madagascar) sont des relatifs échecs ; elles conduisent à la limite, comme au Sénégal, à subventionner du riz 3 à 4 fois plus cher que le marché international et à le voir autoconsommer par les paysanneries. Les échecs des fermes d'Etat au Congo ou à Madagascar sont similaires.

Au niveau de la *commercialisation*, on peut noter une faible efficience des structures coopératives ou étatiques. L'OCV au Congo, l'OPAM au Mali, l'ONCAD au Sénégal, la SINPA à Madagascar ou la MIDEVIV au Cameroun qui avaient pour objet d'assainir la commercialisation des produits vivriers et de casser les marges commerciales paient avec retard, achètent moins cher aux paysans et vendent aussi cher si ce n'est plus aux consommateurs urbains ; ces organismes financent une technostucture onéreuse et peu flexible même si elles constituent des services publics et peuvent empêcher des marges spéculatives.

Dans l'ensemble *les industries agro-alimentaires* implantées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale connaissent, exception faite des brasseries, de grandes difficultés. Soit elles transforment des produits locaux (huileries, conserveries), soit elles utilisent des produits importés (minoterie, rizeries, usine de reconstitution du lait, fabrication de pâtes alimentaires, boulangeries). Elles se heurtent généralement à des difficultés d'approvisionnement en matières premières, à des difficultés de maîtrise technologique, à des manques de pièces détachées ou à des difficultés de débouchés. Subventionnées, la plupart ont des surcapacités de production et produisent à des coûts supérieurs aux prix internationaux. Ainsi l'huile d'arachide congolaise ou sénégalaise, ou la plupart des sucreries africaines, fonctionnent-elles hors de tout critère de rentabilité.

On peut considérer que la crise économique a touché de plein fouet

régionale d'Aix et notamment J.C. Perrin, *Le développement régional*, Paris, PUF, 1974 ; J.P. Fines, *Analyse spatialisée des structures de production industrielle*, Aix, 1980 ; J.P. Philippe, *Filières de production industrielle et développement régional*, 1982. *Onakomaya-Internal trade in specialty foodstuffs in Nigeria*, NISER. Ibadan, 1975, 124 p.

cette filière ; les raretés de devises ont rendu difficiles les approvisionnements en intrants ; les difficultés budgétaires liées aux mesures de libéralisation ont réduit les subventions aux entreprises. La faible efficacité de cette filière témoigne des difficultés que connaît l'Afrique d'élaborer une base industrielle et d'avoir une maîtrise technique. Elle peut certes avoir des effets à terme, mais risque le plus souvent, soit d'être peu efficace, soit en cas de réussite de ruiner les petits producteurs sans réels effets d'entraînement (exemple des élevages de poulets industriels pour alimenter Pointe Noire).

La ville et l'intégration dans la filière transnationale

La ville africaine favorise sans aucun doute des modes d'intégration à l'agri-business. Elle accélère les changements de styles alimentaires, elle crée certaines ruptures dans les modes de circulation et de production et induit une propension à importer par des effets de densification, d'apparition d'un marché solvable, d'accès faciles aux circuits internationaux, de constitution de chaîne du froid. Inversement, la tentation de résoudre par l'importation les problèmes de sécurité alimentaire peuvent accélérer l'urbanisation et provoquer ainsi un processus cumulatif. Par le marché du travail qu'elle constitue, par la concentration des infrastructures qu'elle permet, par les économies d'échelle qu'elle crée, la ville est une condition permissive de développement de l'agri-business. Il n'est pas évident toutefois qu'elle en soit aujourd'hui, en Afrique sub-saharienne, un facteur explicatif significatif ; et elle conduit à une extraversion bien moindre dans le domaine alimentaire que dans d'autres activités (exemple : matériaux de construction, BTP).

Il y a certes en ville diffusion de modèles de consommation (« coca colonisation ») mais les effets diffèrent selon les villes et selon les régimes alimentaires ; la ville est généralement plus un lieu de diffusion de nouveaux régimes alimentaires que de rupture avec le monde rural. Lorsque des nouveaux produits se diffusent (exemple du pain et du riz), ils répondent le plus souvent à une rationalité de la part des utilisateurs (économie de temps, commodité, prix) mais tendent rapidement à se diffuser dans les campagnes.

Au niveau des activités de *circulation*, la ville est sûrement un lieu de plus grande intégration aux circuits internationaux, de constitution d'une chaîne de froid, de localisations des filières étrangères, ou d'accès aux marchandises internationales (encore faut-il examiner leur localisation géographique). Elles sont toutefois également un lieu à partir duquel se constituent les différentes opérations d'intermédiation internes.

Au niveau des activités de *transformation* et de *production*, la ville est souvent un lieu de localisation des agro-industries et de concentration des forces productives, mais elle est principalement un lieu où se transforment les opérations de transformation des produits intérieurs.

CONCLUSION : CAS DES FILIÈRES RIZ A MADAGASCAR

Pour comprendre les fonctions contradictoires que joue la ville dans le processus d'intégration internationale, il importe de voir les alliances et conflits qui se nouent entre les différents opérateurs internationaux et nationaux à propos des objectifs alimentaires. Chaque société africaine présente des traits spécifiques.

Nous prendrons le cas de Madagascar où le mode de consommation dominant est le riz dans les villes et dans les campagnes et où les importations rizicoles ont cru fortement depuis 10 ans alors que le taux de croissance des villes correspondait pour l'essentiel à une croissance endogène.

Il est possible d'analyser le rôle spécifique que jouent les filières rizicoles.

— La filière non marchande, quantitativement dominante, est organisée selon des rapports lignagers sur la côte et tributaire sur les hautes-terres ; la technique est extensive (riz de brûlis ou pluvial et accessoirement la riziculture irriguée) ; le riz, principal bien de subsistance fait l'objet de règles strictes au niveau de la production, de la transformation, de la circulation, de la consommation.

— La filière marchande est caractérisée par des petits producteurs qui utilisent des rapports de métayage, de fermage ou de quasi-salariat ou de faire-valoir-direct. Les rizeries artisanales transforment le paddy en riz. Les commerçants privés assurent l'essentiel de la vente sur des marchés régionaux. Le surplus commercialisé fait l'objet d'échanges au sein des régions rurales et entre les villes et la campagne proche.

— La filière étatique à grande échelle est organisée autour des grandes opérations de riziculture irriguée (Somalac, Marovoay, fermes d'Etat), des rizeries industrielles et des circuits étatiques de commercialisation (Sinpa) et de distribution (Fokontony). Le surplus dégagé dans quelques zones sert à alimenter pour l'essentiel les grandes villes.

— La filière internationale fournit du riz américain et asiatique, à partir des grands circuits, internationaux pour les villes.

La crise rizicole actuelle qui obligeait à importer plus de 300 000 T de riz en 1982 résulte à la fois d'un renforcement des filières non marchandes (repli des zones rurales hors de l'espace monétisé), de l'absorption du surplus des filières marchandes par le croît démographique et de l'inefficience des filières étatiques (manque d'inputs, d'infrastructures...).

On estimait en 1982-83 les disponibilités rizicoles à 1,4 millions de tonnes dont 70 000 provenaient de la production commercialisée intérieure et dont 351 000 T venaient des importations. Les villes (+ 30 000 hab.) consommaient 200 000 T pour 1,3 millions d'habitants et les centres ruraux consommaient 1,1 millions de tonnes pour 7,9 millions d'habitants. Pour l'essentiel les villes étaient approvisionnées par les circuits officiels contrôlés par l'Etat (importations et surplus des sociétés d'Alaotra et de Marovaoy) alors que les centres ruraux étaient d'avantage approvisionnés par les marchés parallèles et par les filières domestiques. On peut toutefois noter de fortes différenciations entre les centres urbains d'une part et entre les centres ruraux de l'autre. (cf. le tableau).

— L'enquête consommation rizicole a donné les résultats suivants par centres ruraux et urbains et par GSP pour 1982/83 :

	Cons. hab. (kg)	Circuits d'approvisionnement			Dep/hab % budget (1 000 F)		
		% étatique et inter- national	marché parallèle	domestique	1	2	3
<i>Centres urbains</i>							
Toamasina	162	98	—	2	23	31	22,1
Antananarivo	157	86	5	10	23	34	22,3
Antseranana	153	88	3	8	22	30	20,9
Mahajanga	149	88	10	3	22	32	22,2
Antsirabe	139	36	32	32	28	43	30,1
Fianarantsoa	120	39	53	8	25	44	31,2
Toliary	111	56	43	11	22	31	23,4
<i>Antananarivo (CSP)</i>							
Cadres sup.	182	78	7	16	28	23	13,6
Cadres moyens	151	92	4	4	22	35	23,6
Employé/salarié	141	90	3	8	21	39	28,3
Artisans/commerc.	159	91	3	6	23	33	22,3
Petits services	145	89	3	8	21	45	31,7
Agriculteurs	175	58	5	37	25	56	42,3
<i>Centres ruraux</i>							
Nord Ouest	204	0	19	81	31	53	43,8
Alaotra	179	0	4	96	25	57	39,6
Centre Est	126	0	0	100	27	59	50,0
Plateaux	142	15	6	80	24	59	41,3

Sources : AIRD - Etude du secteur rizicole Rapport 1984

1. Les dépenses rizicoles incluent les dépenses monétaires et la valeur du riz autoconsommé, évalué au prix moyen de la ville.
2. % des dépenses rizicoles/dépenses alimentaires
3. % des dépenses rizicoles/budget.

Les mesures de relèvement des prix au producteur et au consommateur prises en 1982 et en 1983, ainsi que la libéralisation du commerce du riz intérieur, ont eu pour conséquence d'une part de réduire fortement le niveau de consommation de riz dans les villes et pour les populations déficitaires des campagnes ; elles ont conduit à réduire de plus de la moitié les importations rizicoles et se sont traduites par une flambée des prix sur les marchés. Si le poids des filières internationales et étatiques est fortement réduit, il y a eu, par contre, effets positifs vis-à-vis des filières marchandes et rationnement par la monnaie, stimulant les circuits non marchands.

Au-delà des politiques d'ajustement par les prix, ce qui est en question c'est la reconstitution des divers maillons des filières rizicoles qui touchent les opérations agricoles, d'intermédiation, de transformation ou de distribution. Dans le contexte de manque d'infrastructures de transport et de stockage, de pénuries de pièces de rechange et d'intrants, de mauvaise gestion qui concernent les divers maillons de la chaîne, les politiques de libéralisation intérieure et de protection extérieure risquent d'aboutir à une réduction drastique des régimes alimentaires pour les catégories rurales et urbaines rationnées par les prix.

En définitive, le découpage en termes de filières agro-alimentaires spatialisées nous semble constituer une méthode significative ; elle permet de répondre à des questions telles que la concurrence et la complémentarité entre diverses techniques de production, les conséquences des politiques de substitution des biens alimentaires d'aval sur les modes d'intégration des segments d'amont à l'espace international, la détermination des nœuds stratégiques de contrôle des filières (valorisation, innovation technologique) ou des goulets d'étranglement, les transformations de localisation des valeurs ajoutées au sein des filières et le rôle que jouent les villes comme espace de production ou de consommation.

Bien entendu il ne s'agit que d'un éclairage parmi d'autres dont la pertinence renvoie aux types de questions posées.

Hugon Philippe (1985)

Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique : un essai
d'analyse mesodynamique en termes de filières

In : Bricas N. (ed.), Courade Georges (ed.), Coussy J. (ed.),
Hugon P. (ed.), Muchnik J. (ed.) Nourrir les villes en Afrique
sub-saharienne

Paris : L'Harmattan, 23-46. (Villes et Entreprises)

ISBN 2-85-802-562-X